

ENTRE NOUS

LA NEWSLETTER DES SALARIÉS INTÉRIMAIRES MANPOWER

n°262 Juin 2024

Comment anticiper et prévenir les risques professionnels ?

- ▶ Hygiène de vie : prends soin de toi !
- ▶ Attention aux fortes chaleurs !
- ▶ Mobilités douces
- ▶ Forme-toi aux gestes qui sauvent !
- ▶ Retour sur la Safety Week 2024
- ▶ Le meilleur tremplin vers l'emploi durable
- ▶ Cet été, je kiffe mon job
- ▶ Restons connectés



Manpower®

FAIS GAFFE QUAND TU TAFFES !

Savais-tu que les jeunes salariés (18-29 ans) sont 2 à 3 fois plus souvent victimes d'accidents du travail que les autres ?

Ne pas bien connaître les risques, c'est s'y exposer ! **Ta sécurité en mission est notre priorité : nous sommes à ton écoute pour en parler !**



En savoir +

Ta mission doit se dérouler dans les meilleures conditions : pour te protéger, respecte les règles de sécurité de l'entreprise, porte les équipements de protection remis en début de mission, et fais-nous part de tout changement de poste non prévu initialement.

Hygiène de vie : prends soin de toi !



Cigarettes, alcool, drogue, junk food et manque de sommeil...

Une mauvaise hygiène de vie peut engendrer certaines maladies (affections cardiovasculaires, cancer, diabète, obésité ou ostéoporose...), accélérer le vieillissement et entraîner de la fatigue. Un cocktail menaçant qui augmente le risque d'accident ou de dépression.

Pour t'en prémunir, veille à pratiquer une **activité physique**, à **adopter une alimentation équilibrée** et à **dormir suffisamment** !



Consulter la fiche

Attention aux fortes chaleurs !



En cas de canicule, l'insolation ou, plus grave, le coup de chaleur peut avoir de graves conséquences : sois vigilant dès qu'apparaissent les 1^{ers} symptômes (crampes, nausées, maux de tête et de ventre, vertiges...).

En cas de forte fièvre, de soif accentuée, de transpiration abondante, de pouls rapide et fort ou d'étourdissements, il faut immédiatement alerter les secours.

Les bons réflexes

- Bois beaucoup d'eau régulièrement, et même quand tu n'as pas soif.
- Protège-toi la tête du soleil.
- Porte des vêtements légers, clairs et en coton pour absorber l'humidité.
- Réduis tes efforts physiques : utilise les aides mécaniques à la manutention.
- Ne consomme pas d'alcool.
- Fais des pauses à l'ombre ou dans une pièce climatisée.



Consulter la fiche

► **Hygiène de vie : prends soin de toi !**

► **Attention aux fortes chaleurs !**

► Mobilités douces

► Forme-toi aux gestes qui sauvent !

► Retour sur la Safety Week 2024

► Le meilleur tremplin vers l'emploi durable

► Cet été, je kiffe mon job

► Restons connectés



Comment anticiper et prévenir les risques professionnels ?



Manpower®

Mobilités douces



Vélo, trottinette électrique et engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour se déplacer, mais ils exposent à des risques importants !

Pour éviter les accidents

- Respecte le **code de la route**.
- **Vérifie l'état de ton engin** et ne néglige pas l'équipement.
- Rappelle-toi que sur la route, tu es silencieux et peu visible : tu peux donc surprendre et te faire surprendre ! **Reste attentif et augmente ta visibilité**.
- Méfie-toi des **angles morts**.
- **Prépare ton itinéraire**.



Consulter la fiche

Forme-toi aux gestes qui sauvent !



Chaque année, près de **10 000 vies pourraient être sauvées** si 1 personne sur 5 connaissait les gestes de premiers secours... Face à une urgence vitale qui nécessite d'agir vite, 3 consignes sont à retenir :

- **Protéger** le lieu de l'accident et les personnes impliquées, sans te mettre en danger.
- **Alerter**, ou faire alerter les secours (112 : numéro d'urgence européen).
- **Secourir** en pratiquant les bons gestes.



Consulter la fiche

En cas de danger, tu peux exercer tes droits d'alerte et de retrait

En cas de **danger grave et imminent pour ta vie ou ta santé**, tu peux arrêter ton travail et quitter ton poste pour te mettre en sécurité.

Aucune sanction n'est possible à l'encontre du salarié qui exerce valablement son droit, quel que soit son contrat de travail, mais **tu dois alerter sans délai** ton employeur et ton agence Manpower du danger.



Retour sur la Safety Week 2024

Événement phare de notre démarche de prévention nationale, la 9^{ème} édition de la Safety Week Manpower s'est tenue du 18 au 22 mars 2024.

Une véritable réussite, puisque **plus de 1 200 actions** ont été réalisées partout en France, et des milliers de salariés intérimaires ont été sensibilisés à la sécurité !



Ajoutons ensemble
pour la sécurité de tous !

18-22
MARS
2024

**Safety
Week**



En savoir +

► Hygiène de vie : prends soin de toi !

► Attention aux fortes chaleurs !

► Mobilités douces

► **Forme-toi aux gestes qui sauvent !**

► Retour sur la Safety Week 2024

► Le meilleur tremplin vers l'emploi durable

► Cet été, je kiffe mon job

► Restons connectés



Comment anticiper et prévenir les risques professionnels ?



Manpower®

ZOOM SUR L'ACTU

Le meilleur tremplin vers l'emploi durable

MyPath®

Le CDI-Intérimaire présente de nombreux avantages :

- **L'accompagnement personnalisé** et sur mesure de ton Agent de Talents dédié, dans le cadre de notre programme MyPath®.
- Les **avantages du CDI** et de l'intérim réunis.
- Des **missions diversifiées**.
- **Une sérénité avec des revenus réguliers**, une couverture sociale complète, des congés payés...

CDI • INTÉRIMAIRE

 En savoir +

 Postule à nos offres en CDI-I

52 000 CDI-I signés depuis sa mise en œuvre

13 000 Talents en CDI-I

6 500 nouveaux CDI-I signés en 2023

CET ÉTÉ JE KIFFE MON JOB

TROUVE LE JOB QUI TE FAIT KIFFER !

+25 000 offres d'emplois à pourvoir, avec ou sans expérience, dans de nombreux secteurs dynamiques :

- BTP
- Transport - Logistique
- Production - Maintenance
- Métiers de la Relation Client
- Industries : Agroalimentaire, Automobile, Aéronautique
- Hôtellerie - Restauration - Tourisme

Rendez-vous dès maintenant sur l'appli Mon Manpower, sur manpower.fr, ou en agence **pour découvrir toutes nos offres !**

 En savoir +



TU SOUHAITES FAIRE LE POINT SUR TA VIE PRO ?

Un conseiller en évolution professionnelle t'accompagne gratuitement et de manière personnalisée pour définir ton projet pro et le mettre en œuvre !

Prends rendez-vous dès maintenant sur avenir-actifs.org 

Mon CEP par Avenir Actifs est un service public d'accompagnement gratuit et personnalisé, dédié aux salariés du privé et travailleurs indépendants.


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **avenir
actifs**
mandaté par
France compétences

**MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

- ▶ Hygiène de vie : prends soin de toi !
- ▶ Attention aux fortes chaleurs !
- ▶ Mobilités douces
- ▶ Forme-toi aux gestes qui sauvent !
- ▶ Retour sur la Safety Week 2024
- ▶ **Le meilleur tremplin vers l'emploi durable**
- ▶ **Cet été, je kiffe mon job**
- ▶ Restons connectés



Comment anticiper et prévenir les risques professionnels ?


Manpower®

**FAIS BOUGER
TA VIE PRO**
avec l'appli
Mon Manpower

Télécharge-la vite



MyPath®

**JE PEUX COMPTER
SUR MON AGENT**
pour promouvoir
mon profil auprès
des entreprises

Découvre notre
démarche Agents des
talents / MyPath®



Des actus, des
jeux concours...

Suis-nous sur
Instagram :
@manpowerfrance



Rejoins-nous
sur TikTok
@manpowerfrance



Découvre tous
tes avantages et
services exclusifs,
accessibles dès ta
1^{ère} heure de mission.



ENTRE NOUS

La newsletter des
salariés intérimaires
Manpower vous
informe, chaque mois,
sur les sujets qui vous
concernent.



Retrouve
les précédentes
éditions sur
Manpower.fr



HOTLINE INTÉRIMAIRES 7J/7 - 24H/24

0 809 400 166

Service gratuit
+ prix appel

Dépense ta demande d'attestation, de duplicata ou toutes autres questions sur notre
répondeur, la Hotline te recontacte dans un délai maximum de 24h (sur les jours ouvrés).

Depuis un mobile (coût forfait) ou un poste fixe (prix d'une communication locale)

CHAQUE JOUR // FAISONS GRANDIR LA CONFIANCE

Coordonnées des principaux organismes et institutions FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) :
www.fastt.org • AKTO - www.akto.fr • Prévoyance : www.intérimairesprevoyance.fr - Tél. : 0 974 507 507 •
CSEC Manpower : Tél. : 01 77 61 21 30 - www.csecmanpower.com • CSE CENTRE-EST : Tél. : 04 78 89 22 36 -
contact@cseccentreestmanpower.com • CSE NORD : Tél. : 03 20 52 09 73 - csemanpowernord@orange.fr •
CSE ILE-DE-FRANCE : Tél. : 01 53 25 06 50 - infocse@manpoweridf.fr • CSE OUEST : Tél. : 02 51 83 70 71 -
info@cse-ouest-manpower.com • CSE SUD : Tél. : 05 61 49 30 00 - contact@csecsudmanpower.com •
CSE SIEGE : csesiegemanpower.fr. La liste des Délégués Syndicaux Centraux et des DS est disponible sur le site
informations Sociales.

- ▶ Hygiène de vie : prends soin de toi !
- ▶ Attention aux fortes chaleurs !
- ▶ Mobilités douces
- ▶ Forme-toi aux gestes qui sauvent !
- ▶ Retour sur la Safety Week 2024
- ▶ Le meilleur tremplin vers l'emploi durable
- ▶ Cet été, je kiffe mon job

▶ **Restons connectés**



Comment
anticiper et
prévenir
les risques
professionnels ?